



SNUDI-FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et
Professeurs des Ecoles FORCE OUVRIERE de l'Enseignement Public
Syndicat départemental de l'Isère

Les tensions engendrées par **l'intégration sans moyens d'élèves en difficultés** dans les classes ordinaires sont de plus en plus les prétextes à menaces de la part de la hiérarchie.

Le SNUDI FO accompagne souvent des collègues auprès des IEN et donne comme conseil de ne JAMAIS se rendre seul(e) à un entretien.

Ci-dessous des extraits de la lettre du SNUDI FO à un IEN suite à l'accompagnement d'un collègue.

à M... IEN
Circonscription de ...

Objet : votre courrier à Mme ... du ... 2016

Suite à l'entretien du ... où j'ai accompagné madame ..., vous-avez jugé utile de rappeler par écrit certaines compétences des métiers du professorat et de l'éducation.

Notre collègue nous a communiqué votre courrier, et je souhaite vous faire part de plusieurs remarques.

[...]

Le mot « aujourd'hui » me paraît de trop, car il pourrait laisser entendre que [les difficultés] auraient commencé au cours de la scolarité [de l'élève ...] dans la classe de madame ... Lors de notre rencontre, nous avons pourtant évoqué les nombreuses absences de cet enfant l'année précédente, absences plus nombreuses que cette année scolaire avec madame ..., ce qui est attesté par les cahiers d'appel.

L'enseignante avait demandé l'aide du RASED sans succès au jour de l'entretien. La maman a refusé l'aide d'un AVS notifié par la MDA. Cela fait beaucoup vous en conviendrez...

Nous avons longuement évoqué le nombre croissant d'élèves qui perturbent les classes, engendrent des situations difficiles, compliquées, voire dangereuses, et qui amènent souvent des tensions entre élèves ou adultes.

Un seul élève peut à lui seul accaparer l'attention constante et la disponibilité de l'enseignant au détriment des autres élèves de la classe et de leurs apprentissages.

Un seul élève peut même faire « exploser » une classe voire une école, les enseignants n'ayant pas toujours les moyens de gérer des situations qui relèvent plus, tout le monde en est conscient, de l'enseignement spécialisé.

Concernant la coopération au sein d'une équipe et avec les partenaires de l'école, notamment les parents d'élèves... Madame ... n'a jamais refusé de coopérer avec les familles, bien au contraire. Elle a d'ailleurs rencontré les parents de à plusieurs reprises.

Je vous rappelle par ailleurs, et notre organisation syndicale y est très attachée, que la liberté pédagogique de chaque enseignant demeure la règle - la contrainte ne peut assurer une bonne cohésion ni de bons travaux d'équipe.

Notre collègue a été très affectée par la haineuse calomnie subie l'an passé de la part de la mère d'un de ses élèves, calomnie que vous avez reconnue.

Suite à cet accident de service, elle a d'ailleurs été mise en arrêt maladie ..., et est aujourd'hui en train de se reconstruire. Néanmoins, madame ... assure son travail de professeure des écoles avec dévouement et compétence.

Aussi je me permets, avec une certaine gravité, de m'interroger sur l'objectif de votre courrier, qui, comme je viens de le montrer, ne tient pas compte des éléments apportés durant notre entretien.